



Haguenau, le 17 février 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 14 mars à partir de 14h30 à INGWILLER et WIMMENAU

Plans détaillés au verso

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que les membres de l'Association Forestière des Vosges du Nord sont invités à participer à notre assemblée générale 2025. Le programme de la journée ci-dessous :

14h30 - 16h30 : visite en forêt dans la propriété du Groupement Forestier du Rauschenbourg, accompagné par M DURMEYER (gérant mandataire) et M PFISTER (coopérative forestière Forêt d'Ici).

Prévoir vêtements et chaussures en cas d'intempéries, et des chaussures de ville pour l'AG.

17h00 - 19h00 : assemblée générale statutaire, au restaurant à l'Hôtel restaurant de L'Aigle (55 rue Principale 67290 Wimmenau).

19h30 : repas convivial au restaurant à l'Hôtel restaurant de L'Aigle.

ORDRE DU JOUR

- Adoption du PV de l'AG du 22 mars 2024 à consulter sur <http://www.forestiersdalsace.fr/fr/vosges-nord/les-vosges-du-nord.html> (rubrique forestiers d'Alsace > Les association locales > Les Vosges du Nord)
- Bilan des comptes 2024
- Réviseurs de compte & Quitus au trésorier
- Renouvellement des membres du comité & Quitus au comité
- Bilan des activités 2024
- Perspectives pour 2025
- La plantation en Forêt Ecole : La Petite Pierre
- Actualités : Dispositif Forêt d'Avenir ; Le marché du bois ; Interventions des invités
- Points divers

Nous proposons un menu à 30€ boissons comprises.

*Merci de bien vouloir envoyer votre règlement par chèque (avant le **7 MARS 2025**) ou à défaut votre pouvoir, à l'adresse suivante :*

Association Forestière Vosges Nord – CAIRE – 84, route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU

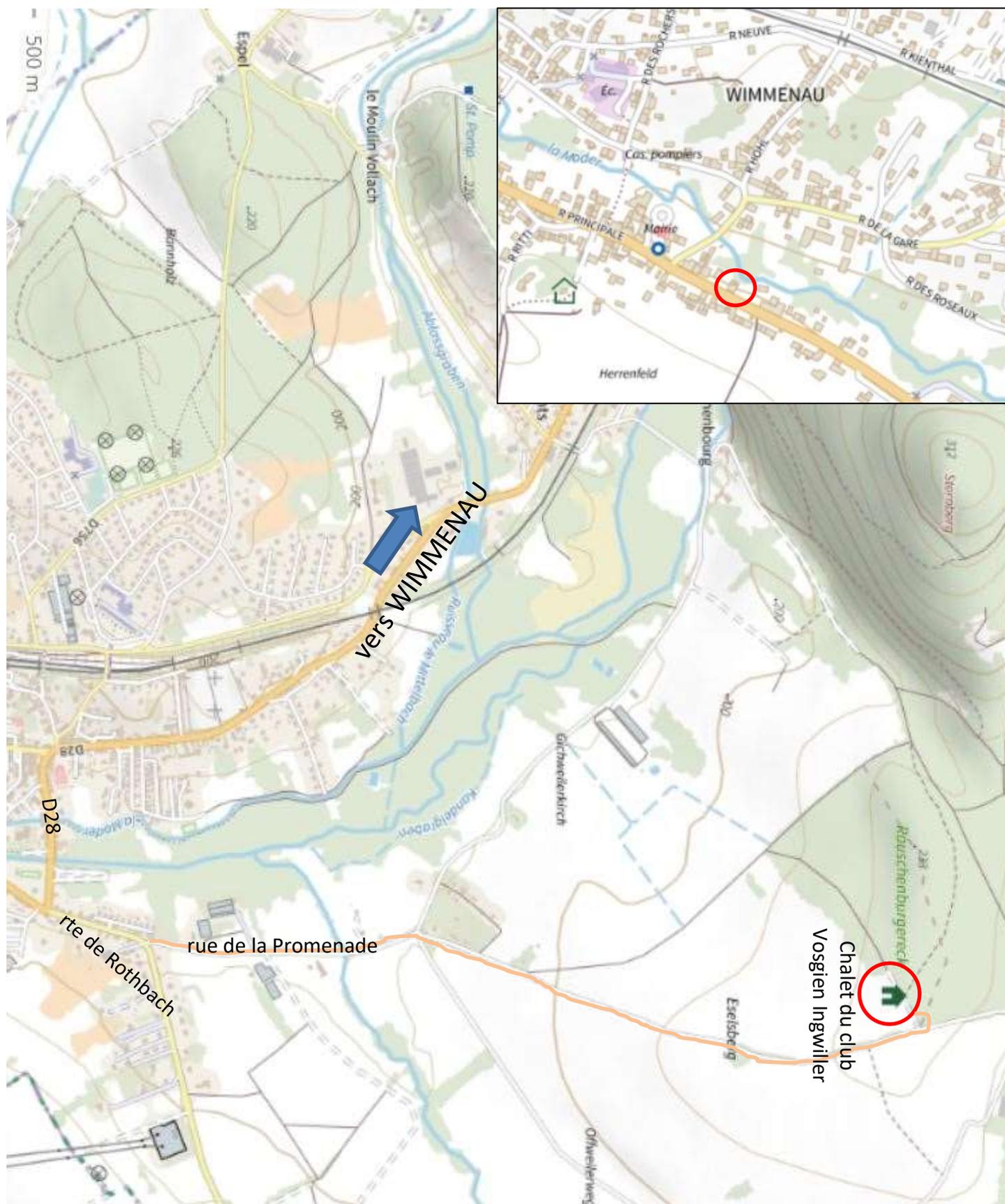
Nous comptons sur votre présence et vous souhaitons d'ores et déjà une agréable journée.

Les membres du bureau vous attendent nombreux.

Patrick FRACHE, Président



Rendez-vous à **14h30** au Chalet du club Vosgien Ingwiller (Eselsberg, 67340 Ingwiller) puis rendez-vous à **17h** à Hôtel restaurant à L'Aigle (55 rue Principale 67290 Wimmenau)



**Vous êtes perdus ? Téléphonez à Claude HOH au 06 72 72 76 70
ou Camille ALMEIDA ARAUJO 06 20 63 02 65**

Retournez **avant le 7 mars** votre inscription à l'Assemblée Générale.

A l'issue de cette assemblée générale, un repas convivial vous sera servi à « l'Hôtel restaurant de L'Aigle » sur la commune de WIMMENAU (55 rue Principale 67290 Wimmenau).

INSCRIPTION

Madame, Monsieur _____

Inscrit(s) _____ personne(s) au repas de l'Assemblée Générale du 14 mars 2025.

et règle par chèque libellé au nom de l'association, le montant de :

_____ Repas x 30€ = _____ €

N.B. : Les personnes souhaitant participer à l'Assemblée Générale et ***ne pas prendre le repas, n'ont pas à renvoyer*** cette inscription. Vous pouvez simplement ***confirmer votre participation par mail ou téléphone.***

A envoyer à :
Association Forestière des Vosges du Nord
CAIRE – chambre d'agriculture
84, route de Strasbourg
67500 HAGUENAU



POUVOIR

A renvoyer en cas d'impossibilité à participer à l'Assemblée Générale
de l'Association Forestière des Vosges du Nord à l'adresse suivante :
CAIRE – chambre d'agriculture 84, route de Strasbourg 67500 HAGUENAU

Madame, Monsieur _____

Domicilié _____

donne tous pouvoirs à Madame, Monsieur _____

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale du 14 mars 2025.

Adresse mail : _____

BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR

BON POUR POUVOIR

Date et signature :

